



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Master mention Santé Publique parcours Management des organisations sanitaires et sociales

Santé publique



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Composante
UFR de santé,
médecine
et biologie
humaine



Langue(s)
d'enseignement
Français

Parcours proposés

- Master1 Santé Publique pa. Management des Organisations Sanitaires et Sociales
- Master2 Santé Publique pa. Management des Organisations Sanitaires et sociales

Objectifs

Le Master Management des Organisations Sanitaires et Sociales (MOSS) a pour ambition de former des cadres et dirigeants capables d'accompagner les profondes mutations du secteur sanitaire, médico-social et social, en conciliant performance économique, qualité des services et exigences éthiques. À ce titre, le programme poursuit les objectifs suivants :

1. Développer une expertise managériale adaptée aux organisations de santé

- Disposer de connaissances solides en management stratégique, opérationnel et organisationnel, indispensables aux futurs cadres et dirigeants des établissements publics, privés lucratifs ou à but non lucratif ;
- Comprendre les mécanismes de gouvernance, de gestion des ressources humaines, de conduite du changement et de gestion des compétences, dans des environnements institutionnels fortement régulés.

2. Maîtriser les outils de gestion et les instruments d'aide à la décision

Présentation

Le Master MOSS forme les étudiants et les stagiaires pour une approche globale des enjeux managériaux du secteur sanitaire, social et médico-social: il leur permet d'acquérir les concepts et les outils pour la compréhension et l'action dans ce secteur qui est en profonde mutation organisationnelle, technologique, institutionnelle, etc.

Ce Master est professionnel pour ceux qui veulent être opérationnels dès la fin de leur cursus de Master MOSS. C'est aussi un Master recherche pour ceux qui ambitionnent la poursuite de leurs études par un doctorat en sciences de gestion. Dans ce dernier cas, un accompagnement à la recherche est dispensé lors de l'encadrement du mémoire du Master.



- Savoir mobiliser les outils comptables, les méthodes d'analyse financière, les principes de gestion financière et les mécanismes de contrôle de gestion, afin de piloter efficacement la performance globale des organisations ;
- Développer la capacité à concevoir, alimenter et interpréter des tableaux de bord et des indicateurs de performance, adaptés aux spécificités des secteurs sanitaire et médico-social (qualité, taux d'occupation, efficience, satisfaction usagers, sécurité des soins...).

3. Renforcer les compétences professionnelles et opérationnelles

- Détenir un savoir-faire professionnel permettant d'occuper des fonctions de responsabilité dès la sortie du diplôme : direction d'établissement, contrôle de gestion, coordination médico-sociale, audit interne, gestion de projet, etc ;
- Être capable de conduire un diagnostic global (stratégique, organisationnel et financier) et de proposer des solutions adaptées aux contraintes et réalités de terrain ;
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et piloter des collectifs dans un environnement marqué par la complexité et l'interdépendance des acteurs.

4. Actualiser et approfondir les connaissances des professionnels en poste

- Offrir aux cadres expérimentés un espace d'actualisation des pratiques, leur permettant d'intégrer les évolutions réglementaires, financières et organisationnelles des secteurs de la santé, du social et du médico-social ;
- Développer une approche réflexive sur les enjeux contemporains de gouvernance, d'éthique, de qualité et de sécurité des prises en charge.

5. Intégrer une dimension prospective et stratégique

- Appréhender les mutations organisationnelles, technologiques, démographiques et numériques à l'œuvre dans les organisations sanitaires et sociales (IA en santé, télémédecine, tarification à l'activité, CPOM, réforme SERAFIN-PH, contraintes budgétaires, vieillissement, etc.) ;
- Anticiper les futurs enjeux du pilotage stratégique et des politiques publiques, afin de permettre aux dirigeants de prendre des décisions éclairées dans un contexte incertain et en transformation permanente ;
- Développer une culture prospective permettant d'identifier les leviers d'innovation, d'adapter les modèles économiques et d'élaborer des stratégies soutenables au service des usagers et des territoires.

Le Master MOSS vise ainsi à former des managers stratégiques, capables de piloter des organisations complexes, de mobiliser les outils de gestion pour éclairer la décision, de conduire des transformations structurelles et technologiques, et d'anticiper les évolutions du secteur dans une logique d'innovation, de responsabilité et d'efficience.

Savoir-faire et compétences

Les compétences visées sont multidimensionnelles :

1. Compétences managériales et stratégiques :

- 1.1. Comprendre les enjeux de la fonction de directeur d'ESS;
- 1.2. Conception d'une politique générale d'un établissement en se basant sur la prospective;
- 1.3. Élaboration de projets pluriannuels et négociations avec l'ARS.

2. Compétences de pilotage et conduite du changement :

- 2.1. Mise en œuvre d'un projet d'établissement;
- 2.2. Mise en œuvre d'une démarche qualité;
- 2.3. Mise en œuvre d'un



processus d'évaluation, d'accréditation et de certification; 3.4. Mise en place d'un système de contrôle de gestion efficace.

3. Compétences techniques :

3.1. Maîtrise des outils de gestion; 3.2. Maîtrise des outils comptables (écritures comptables), d'audit et de contrôle; 3.3. Maîtrise de la comptabilité (générale et analytique) dans le contexte médico-social; 3.4. Savoir établir un diagnostic basé sur des données quantitatives et qualitatives.

4. Compétences juridiques :

4.1. Comprendre les spécificités légales et réglementaires des métiers de la santé et du secteur médico-social; 4.2. Connaissance des règles juridiques et des lois fiscales du secteur; 4.3. Connaissance du contexte socio-économique du secteur médico-social.

Organisation

Contrôle des connaissances

- Chaque matière fait l'objet d'un contrôle des connaissances dont les modalités sont fixées par l'équipe pédagogique du Master et communiquées aux étudiants dans la fiche pédagogique.

- Les notes correspondant à chaque modalité de contrôle des connaissances sont portées à la connaissance des étudiants au plus tard deux mois après sa réalisation.

- Une absence à l'examen, le non-rendu d'un travail de recherche, d'un dossier ou de tout autre modalité de contrôle des connaissances à la date fixée entraîne la défaillance de l'étudiant.

☒ - Chaque travail demandé par les enseignants doit être remis obligatoirement et uniquement à l'assistante pédagogique au format papier. Elle est chargée de vérifier la remise à la date fixée par l'enseignant.

☒ - Le M1 est composé de 5 UE (unité d'enseignement), le M2 de 5 UE.

- Chaque UE est composée de matières.
- À chaque UE est associé un nombre d'ECTS. Ce nombre est le coefficient associé à l'UE pour le calcul de la moyenne annuelle (du M1 et M2).
- La moyenne de l'UE est égale à la moyenne pondérée des matières de cette UE (capitalisation des ECTS pour déterminer la validation de l'UE).
- Lorsque l'UE n'est pas validée à la session principale, l'étudiant doit dans le but de valider cette UE, repasser à la deuxième session les matières dont la moyenne est inférieure à 10/20. Seule la note de la deuxième session est prise en compte.
- La deuxième session est organisée sous une forme déterminée par l'enseignant.
- Le diplôme est délivré si l'étudiant obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.
- Si l'étudiant n'obtient pas une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20, chaque UE dans laquelle il a eu des notes inférieures à la moyenne est considérée comme non acquise.
- Le jury plénier se réunit à la fin de la formation pour délibérer.
- Le M1 est validé si la moyenne annuelle de l'ensemble des UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Le M2 est validé si la moyenne annuelle de l'ensemble des UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Toutes les UE se compensent au sein d'une année.
- Il n'y a pas de compensation entre le M1 et le M2.

Admission

Conditions d'admission

La formation de master MOSS s'adresse principalement à des étudiants issus des filières disciplinaires de sciences humaines et sociales (Gestion, Management, économie, sociologie, anthropologie,...)

Elle s'adresse aussi à des étudiants disposant d'autres formations (Médecine, santé publique Biologie, sciences mathématiques, physiques ou statistique) et qui souhaitent s'ouvrir à la gestion et au management ou s'y reconvertis.

Le Master MOSS est accessible sur dossier. Un entretien complémentaire peut être exigé par le jury de recrutement. Pour les étudiants étrangers, une connaissance suffisante du français est requise (Test d'Évaluation du Français-TEF, Alliance Française).

Les candidats au M1 doivent être titulaires d'une licence européenne (180 crédits après le baccalauréat) ou d'un diplôme équivalent.

Les candidats au M2 doivent justifier du premier niveau de master ou d'un titre sanctionnant quatre années d'études supérieures.

Validation des acquis professionnels

Les candidats en formation continue n'ayant pas eu le diplôme requis mais qui justifient d'une expérience professionnelle conséquente dans le domaine du management des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux peuvent demander une admissibilité par validation des acquis professionnels. Ils peuvent bénéficier de cette VAP pour accéder, selon leur niveau d'études ,à l'une des deux

années de formation. Le Master MOSS est aussi éligible au titre de la VAE.

Dispense de VAP pour accéder au Master MOSS FC: Cas des professionnels de la santé

Les infirmiers sont dispensés de VAP pour accéder au Master 1 MOSS FC

Droits de scolarité

Financement individuel en formation continue

Master 1 MOSS (4500€);

Master 2 MOSS (5000€)

Droits nationaux selon arrêté ministériel annuel

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés pour l'année universitaire 2025/2026.

Et après

Poursuite d'études

Après un Master MOSS il est possible poursuivre ces études vers un Doctorat en Sciences de gestion.

Insertion professionnelle

- Cadre (Directeur, Adjoint de direction, DRH, Responsable qualité, Responsable financier, ...) dans un établissement sanitaire, social ou médico-social (hôpital public, hôpital privé, EHPAD, EHPA, ESAT, ...) ou dans un organisme de tutelle (ARS, ANESM).



- Coordonnateur de projet dans des établissements de santé privés, des centres de santé ou dans des réseaux de santé.
- Chargé de mission auprès de collectivités territoriales.

Contacts



Contacts

Responsable pédagogique

Samira GUENNIF Professeur des universités
✉ guennif.samira@univ-paris13.com

Responsable Formation continue

Camal Gallouj - Professeur des universités
✉ camal.gallouj@univ-paris13.fr

Responsable Formation continue

Elisa CHANIAL

Responsable Formation initiale

M. Lotfi AZZIBI

Responsable Formation initiale

Karima GUENFOUD

Monsieur M.-A. ABDELWAHED Responsable du
Master MOSS Formation en Apprentissage
✉ abdelwahed@univ-paris13.fr

Secrétariat pédagogique

Secrétariat du Master MOSS - Formation Initiale
et Apprentissage
📞 01 48 38 89 19
✉ mastermoss@univ-paris13.fr
📍 UFR SMBH, 1 Rue de Chablis

Secrétariat pédagogique

Secrétariat du Master MOSS - Formation
Continue
📞 01 48 38 89 22
✉ mastermoss-fc.smbh@univ-paris13.fr
📍 UFR SMBH - 1 Rue de Chablis

Contact administratif

Service Valorisation, Orientation et Insertion
professionnelle de l'Etudiant (Campus de
Bobigny)

📞 01 48 38 88 38
✉ orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr
🌐 http://www.scuio.univ-paris13.fr

Contact administratif

Contact formation continue
📞 01 49 40 37 64
✉ reprise-études-ftlv@univ-paris13.fr

Contact administratif

Contact validation des acquis
📞 01 49 40 37 04
✉ vap-ftlv@univ-paris13.fr



Programme

Organisation

La formation Master MOSS est dispensée au sein de l'Université Sorbonne Paris Nord en formation initiale, en formation continue et en alternance, les contenus des formations sont identiques au 3 régimes d'études, seuls les volumes horaires changent.

En M1

FI : 420 h

FC : 370 h

En M2

FI : 420 h

FC : 470 h

Pour le Master MOSS en alternance, le rythme d'alternance est de 3 semaines en entreprise et 1 semaine en formation (USPN).

Le Master MOSS auprès de nos partenaires

Le Master MOSS s'est développé, grâce à de nombreux partenariats en France et à l'étranger: Institut Régional de Travail Social – IRTS, île de la Réunion, Colombie, Kazakhstan, Pologne, Tunisie, ...

Qu'il soit proposé à l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) ou ses partenaires, les étudiants et stagiaires reçoivent la même carte d'étudiant, celle de l'USPN, suivent le même programme, celui du Master MOSS et obtiennent le même diplôme, le Master MOSS de l'université Sorbonne Paris Nord. Les différences sont le lieu et le rythme des cours.

Le Master MOSS est également proposé chez notre partenaire l'IRTS à Montrouge à qui il faut s'adresser directement, pour candidater.

Le Master MOSS à l'IRTS-Montrouge:<http://fondation-itsrs.org/>

Master1 Santé Publique pa. Management des Organisations Sanitaires et Sociales

Master2 Santé Publique pa. Management des Organisations Sanitaires et sociales